



🕒 **DURÉE :**

Parcours en 1 an

👤 **ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :**

Contrat d'apprentissage
ou de professionnalisation



MASTER 2 MENTION ADMINISTRATION ET LIQUIDATION
D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Retournement et insolvabilité d'entreprises en difficulté

Objectifs



Le Master (2ème année) **Retournement et Insolvabilité des Entreprises en Difficulté (M2 RIED)** est une formation universitaire permettant de maîtriser le domaine du droit des entreprises en difficulté dans tous ses aspects juridiques (entreprises en difficulté, voies d'exécution, droit social appliqué aux défaillances économiques, droit des sûretés, droit de la vente...), comptables et financiers.



DIPLOME DÉLIVRÉ :

Master - niveau 7
Code RNCP : 38201



DURÉE :

Parcours en 1 an



VOLUME HORAIRE :

417h dont 396h d'enseignement
(3 heures de rentrée inclus) et 21h d'examens

Publics visés

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

- Être titulaire d'un Master 1 mention Administration et Liquidation d'Entreprises en Difficulté (M1 ALED) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Bénéficier d'une Validation d'Acquis (VAE, VES, VAPP)
- Professionnels exerçant dans des structures spécialisées en restructuration et liquidation désireux d'approfondir leurs connaissances.

Sélection des candidats

- **Droit à poursuite d'études** pour les étudiants du master ALED d'UT Capitole en cours de formation, sous réserve de valider les 60 ECTS du M1 ALED en 2025/2026.
- **Pour les autres candidats** : admission sur dossier de candidature - et éventuellement entretien.

Formation à effectif limité (25 apprenants)

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Débouchés professionnels

Le Master (2ème année) Mention Administration et Liquidation D'entreprises en difficulté Parcours type Retournement et Insolvabilité d'Entreprises en Difficulté prépare l'accès aux professions spécialisées en ce domaine, notamment celles :

- d'administrateur judiciaire
- de mandataire judiciaire
- d'avocat spécialisé en droit des entreprises en difficulté
- de juriste de banque et établissements de crédits

Compétences visées

- Rechercher et analyser les textes et la jurisprudence en vue de leur application à l'entreprise
- Effectuer une veille juridique portant sur le droit applicable à l'entreprise
- Apprécier juridiquement les documents sociaux, fiscaux, contractuels et comptables
- Se servir des outils numériques au service du juriste d'entreprise
- Evaluer la situation de l'entreprise dans les domaines économique, social, juridique et comptable
- Evaluer les risques encourus par l'entreprise
- Mettre en œuvre des actions de prévention des difficultés
- Conseiller et le cas échéant orienter vers la procédure plus adaptée
- Interagir avec les acteurs et parties des procédures collectives
- Participer à la gestion ou l'organisation d'une structure individuelle ou collective
- Contribuer aux missions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire dans un contexte international
- S'approprier et mettre en œuvre les règles déontologiques et les règles professionnelles
- Rédiger les actes et les contrats
- Etablir les procès-verbaux d'organes délibérants et des documents de synthèse
- Conseiller le chef d'entreprise dans l'élaboration des documents

Programme

Responsables pédagogiques

F. Macorig-Venier

Professeur des Universités,
Université Toulouse Capitole

G. Jazottes

Professeurs des Universités,
Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

**Enseignants-chercheurs UT
Capitole (liste indicative) :**

- **DEDEURWAERDER Gilles**,
Maître de conférences
- **DJAMA Constant**, Maître
de conférences
- **FABRIES-LECEA Eugénie**,
Maître de conférences
- **HOUIN ST ALARY Corinne**,
Professeur émérite
- **JAZOTTES Gérard**,
Professeur des universités
- **KRAJESKI Didier**,
Professeur des universités
- **MACORIG-VENIER
Francine**, Professeur des
universités
- **MONSERIE-BON
Marie-Hélène**, Professeur
des universités
- **POUJADE Hélène**, Maître
de conférences
- **THERON Julien**, Professeur
des universités

**Enseignants-chercheurs
extérieurs (liste indicative) :**

- **GODOWSKI Christophe**,
Professeur des universités,
IAE Limoges et Université
Toulouse III-Paul Sabatier

SEMESTRE 3

230 h

UE 1 : Négociation et management des entreprises en difficulté 1 60h

Prévention et technique de négociation appliquées aux entreprises en difficultés	12h
Management des entreprises en difficultés	33h
Gestion financière	15h

UE2 : Arbitrage des contrats et détermination du passif 30h

Etablir le passif antérieur	7,5h
Etablir passif postérieur	7,5h
Gérer et arbitrer les contrats : contrats en cours, cessions de contrats	7,5h
Gérer et arbitrer les contrats : baux professionnels	7,5h

UE 3 Préparation de l'issue 59h

Etablir l'actif : droit des patrimoines et des sûretés appliqué aux entreprises en difficulté	20h
Les plans	15h
Cession d'entreprise	6h
Réalisation d'actifs	12h
Projet de répartition	6h

UE 4 : Expertise juridique 36h

Droit international et européen des procédures collectives et droit comparé	6h
Droit spécial des procédures collectives (Banque, copropriété en difficulté, établissements agricoles)	15h
Procédure civile appliquée aux procédures collectives	15h

UE 5 : Négociation et management des entreprises en difficultés 2 45h

Contrôle de gestion	15h
Restructuration d'une entreprise (aspects fiscaux et managériaux)	15h
Aspects fiscaux du droit des entreprises en difficultés	15h

SEMESTRE 4

163 h

UE 6 Exercice professionnel 54h

Gestion d'une étude / Déontologie professionnelle et statut des administrateurs et mandataires judiciaires et règles professionnelles	18h
Rapport d'activité	8h
Introduction à la pratique des logiciels professionnels	3h
Recherche documentaire	3h
Anglais de spécialité	22h

voir la suite →

Équipe pédagogique

Professionnels

(liste indicative) :

AGUILAR Eric, CEO ACSFP ;
 AMIZET Béatrice, Mandataire judiciaire ;
 BRANCO-FERNANDES Yann, Mandataire judiciaire ;
 BRENAC Alix, Mandataire judiciaire ;
 CULOZ Stéphane, Avocat ;
 DEDIEU Philippe, Président tribunal de commerce ;
 DUVAL Ariane, Collaboratrice Administrateur judiciaire ;
 FALIH Driss, Avocat ;
 GUIRAUDEN Frédéric, Directeur Régional Banque Delubac ;
 LANGET Maxime, Administrateur judiciaire associé BL & Associés ;
 LEGRAND François, Administrateur judiciaire ;
 LOMBARD Antoine, Avocat ;
 PATARD-PIEDMONT Thibaut, Administrateur judiciaire associé ;
 RECOULIN Stéphan, Délégué Régional Banque Thémis ;
 REY Marc-Antoine, Mandataire judiciaire ;
 SAMSON Eric, Administrateur judiciaire ;
 SERRA Arnaud, Consultant AGS ;
 VALLA Bernard, Senior Advisor indépendant ;
 VIGREUX Sébastien, Administrateur judiciaire ;
 VITANI Virginie, Mandataire judiciaire ;
 WALLAERT Philippe, Président Ingaged ;
 WIDEMANN Mathieu, Avocat

SUITE SEMESTRE 4

Module 1 : Séminaire débat

61h

Diplôme d'université : Expertise en Administration et Liquidation des entreprises en difficulté

Pratique et gestion des risques sociaux

Module introductif – Droit social et PSE

Séminaire débat

Les acteurs

La poursuite de l'activité et le droit du travail

Les licenciements

AGS

Le contentieux

Séminaire d'actualisation en droit du travail

Compétences transversales : étude de dossier

Aspects internationaux et européens

48h

Module Introductif – Droit international et européen des procédures collectives

Les avancées du droit européen

L'AGS et le droit européen

La faillite internationale et les salariés

Les lois types de la CNUDCI

Séminaire de méthodologie juridique

Les classes de parties affectées et salariés

Le contrat international de travail

Volume horaire total de 417h dont 396h d'enseignement
 (3 heures de rentrée inclus) et 21h d'examens

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes : cas pratiques, devoirs sur table, soutenance de rapport de stage ou de rapport d'activité ...

Organisation

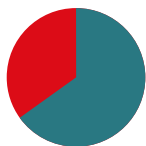
Le cycle de formation représente un volume horaire de **417h dont 396h d'enseignement (3 heures de rentrée inclus) et 21h d'examens**. La formation se déroule sur 12 mois de septembre N à septembre N+1.

Ce parcours est proposé suivant un dispositif d'innovation pédagogique, articulant cours en ligne et en présentiel et mêlant public de formation continue et de formation initiale :

- Près de la moitié de la formation est dispensée à **distance** sur la **plate-forme pédagogique en ligne (135h)**
- Le reste de la formation (**282h** soit 261h d'enseignement et 21h d'examens) est dispensé lors de regroupements **présentiels** (cours, évaluations).



Volume horaire global :
417 heures
(examens inclus)



- 135 heures à distance
- 282 heures soit 261 heures d'enseignement et 21 heures d'examens en présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

Cours assurés suivant le principe de la classe inversée grâce à une plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des ressources interactives accompagnées d'exercices d'entraînement, de devoirs, de forums tutorés.



Présentiel



Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Prise en main du dispositif, séquences d'application, échanges avec des professionnels et examens. Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet et accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Candidature

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : alternance.eedu@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2026 - 2027

Contrat d'apprentissage : 10 000 € - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : Nous consulter

Secteur privé : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation - Prise en charge par l'entreprise et son OPCO. Contactez votre OPCO pour être informé(e) des possibilités de prise en charge :

[Trouver mon OPCO - France compétences](#)

Secteur public : Contrat d'apprentissage

«Applicable depuis le 1er juillet 2025 : participation obligatoire entreprises de 750€ pour tout employeur souhaitant embaucher un apprenti visant un diplôme ou une certification inscrite au niveau 6 ou plus (dès Bac+3)

[Code du travail - art Art. R. 6332-25-1](#)»



Soutenez la professionnalisation des étudiants et le développement des formations de l'Université Toulouse Capitole en fléchant votre taxe d'apprentissage vers notre Université. [En savoir plus](#)

Document d'information non contractuel réalisé au 20/07/2026

CONTACT :

Sanata LAY - m2ried@ut-capitole.fr - 05 61 12 86 57
Bâtiment Q - 1er étage - Bureau MQ101
Site de la Manufacture des Tabacs
Executive Education and Digital University (EEDU)
UT Capitole

Pôle alternance 05.61.12.87.14
alternance.eedu@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1er étage (bureaux MQ 103 ou MQ 107)
Site de la Manufacture des Tabacs

